

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

Mr GRUGET Rémi
9 chez Boré

17770 AUJAC

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :non

Ancien exploitant : Mr Gruget Jacky

Date effective du changement d'exploitant : 15 janvier 2018

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :oui

Déclarant : Mr GRUGET Rémi

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 15 janvier 2018

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :non

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.